



les bateauxverts

14 Quai Léon Condroyer - 83120 SAINTE-MAXIME

+33 (0)4 94 49 29 39 - info@bateauxverts.com

PASS RÉSIDENT 2026

applicable pour les résidents en résidence PRINCIPALE

MODALITÉS :	<p>POUR LES COMMUNES référencées ci-après :</p> <p>'Vous présenter à la Mairie de votre commune muni de votre Déclaration des revenus</p> <p>Les services sont les suivants (<i>selon la commune</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Saint-Tropez : Service Administration Générale de la Mairie Cogolin : Service Administration de la Mairie Grimaud : Service Accueil de la Mairie Les Issambres : Mairie annexe Roquebrune : par le guichet unique de la Mairie <p>• L'attestation (<i>délivrée par la Mairie</i>) est à transmettre avec une petite photo d'identité récente (Larg 2cm x Haut 2,5 cm) aux BATEAUX VERTS par mail à info@bateauxverts.com</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Création du Pass : 10,00 € /Pass • Le ticket Aller-Retour : 9,90 € / adulte et 7,90 € / enfant (de 4 à 11 ans)
CONDITIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Pass nominatif, non transmissible, valable l'année civile 31/12/2026 • Ce Pass permet de bénéficier du tarif résident sur les navettes uniquement <ul style="list-style-type: none"> • Ce Pass ne donne pas droit à la priorité à l'embarquement • Pass à présenter OBLIGATOIREMENT pour la recharge du pass et à l'embarquement, sinon le tarif public sera appliqué <p>==> Le délai moyen de traitement est de 72h</p>
<p>Pendant le traitement, le tarif "résident" ne sera pas appliqué</p>	AUCUN PASS NE SERA ÉTABLI LE JOUR DU DÉPÔT DU DOSSIER

Fiche renseignements **A REMPLIR** au verso ==>



les bateauxverts

14 Quai Léon Condroyer - 83120 SAINTE-MAXIME

+33 (0)4 94 49 29 39 - info@bateauxverts.com

FICHE PASS RÉSIDENT 2026 (RESIDENCE PRINCIPALE)

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche par email info@bateauxverts.com

Nombre de personnes :

Nom / Prénom adulte :

Nom / Prénom adulte :

Nom / Prénom enfant : Age :

Nom / Prénom enfant : Age :

Email :

N° de téléphone :

Ville de résidence :

Retrait du Pass : Ste-Maxime St-Tropez Les Issambres
 Port Grimaud Eglise

==> Attestation + photo(s) à transmettre par mail à
info@bateauxverts.com
 ==> **Tout dossier INCOMPLET ne sera pas traité**

ATTENTION : La Direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie des horaires, sans préavis, en cas de mauvaises conditions météorologiques ou pour raisons techniques. Les tarifs sont susceptibles de modifications en fonction du carburant.

La Société Les Bateaux Verts respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (règlement UE2016/679 désigné par "RGPD")

